

Faits saillants

Examen du programme provincial d'évaluations communes de l'Île-du-Prince-Édouard

Miser sur les atouts; Améliorer le programme

Préparé par
Richard Jones, Ph. D.
RMJ Assessment

Février 2019

Introduction

L'un des signes d'une bonne organisation consiste pour celle-ci à jauger périodiquement l'efficacité de ses pratiques. Comme le programme provincial d'évaluations communes existait depuis plus de 10 ans, le ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture a jugé le moment opportun pour le soumettre à un examen externe indépendant. C'est à cette fin qu'à la suite d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, le gouvernement de l'Î.-P.-É. a retenu les services de RMJ Assessment. L'examen a permis de faire un bilan des réalisations de la dernière décennie tout en examinant l'approche globale des évaluations des élèves pour rester au fait des pratiques exemplaires et prendre en compte les besoins des apprenants de l'Île.

Les données et les renseignements qui ont été utilisés pour examiner le programme d'évaluations proviennent de sources diverses, y compris d'interviews avec le personnel du Ministère, d'examens de données et de documents, d'analyses effectuées par les administrations canadiennes et celles d'autres pays, d'interviews avec des intervenants, de groupes de discussion, d'un sondage en ligne et de mémoires.

Aperçu des recommandations

Le programme provincial d'évaluations communes profite de bien des façons à la province :

- Les enseignants, les élèves et les parents et tuteurs reçoivent de l'information sur les progrès individuels des élèves en matière d'apprentissage qui peut servir à améliorer l'enseignement et l'apprentissage.
- Les intervenants obtiennent de l'information sur le rendement des élèves dans l'ensemble de la province, ce qui favorise la reddition de comptes.
- Le Ministère, les conseils scolaires et les enseignants ont accès à de l'information valide, fiable et comparable sur l'apprentissage des élèves qui les éclaire et les guide au moment d'apporter des ajustements aux programmes d'études, d'offrir du perfectionnement professionnel aux enseignants et de prendre des mesures d'apprentissage appropriées pour les élèves.

L'examen a confirmé que le programme provincial d'évaluations communes fonctionne bien dans l'ensemble et que les pratiques exemplaires actuelles sont une base solide sur laquelle édifier le programme et l'améliorer.

RMJ Assessment a soumis à l'examen du ministère 30 recommandations (y compris des sous-recommandations) et 32 suggestions, qui, une fois mises en œuvre, renforceront encore plus les pratiques et procédures globales et rehausseront la valeur du programme d'évaluations pour l'ensemble des parties intéressées, en particulier les apprenants de l'Île. L'équipe d'examen a présenté au Ministère de nombreuses recommandations techniques et suggestions associées à la conception et à l'élaboration des évaluations. Bien que les suggestions à considérer et les conseils techniques ne figurent pas dans les présents *Faits saillants*, il est possible de les consulter dans le rapport complet, intitulé *Review of Prince Edward Island's Provincial Common Assessment Program* (14 décembre 2018) à

(https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/eelc_assessment_review_report.pdf).

Voici une sélection des recommandations, qui sont classées par thèmes d'évaluation et fondées sur les commentaires des intervenants, les données de recherche, les normes de pratiques exemplaires, les objectifs des évaluations provinciales et des considérations d'ordre pratique.

Sujets et niveaux faisant l'objet de l'examen

Recommandations :

- Continuer à faire passer l'évaluation provinciale en littératie aux élèves de la 3^e et de la 6^e année.
- Continuer à faire passer l'évaluation en lecture aux élèves de 3^e année et l'évaluation en lecture et en écriture aux élèves en immersion française de 5^e année.
- Continuer à faire passer les évaluations provinciales en mathématiques aux élèves de la 3^e, de la 6^e, de la 9^e et de la 11^e année.
- Réintroduire une évaluation des arts du langage en 9^e année ou une évaluation de la littératie en 10^e année.

Comparaison entre les évaluations par recensement et les évaluations par échantillon

Recommandations :

- Continuer à faire passer les évaluations par recensement aux élèves de la 3^e, de la 6^e et de la 9^e (ou 10^e) année.
- Continuer à faire passer les évaluations en mathématiques de 11^e année à tous les élèves inscrits aux cours donnés de mathématiques de 11^e année.

Calendrier et fréquence des évaluations

Recommandation :

- Continuer à faire passer les évaluations communes provinciales aux élèves tous les ans vers la fin de l'année scolaire (et chaque semestre pour les cours semestriels).

Valeur et utilisation des données

Recommandation :

- Élaborer un plan pour aider tous les intervenants à comprendre les objectifs des évaluations communes provinciales, l'intention des divers rapports, la façon dont les rapports peuvent et devraient être interprétés et les mesures de suivi qui peuvent être prises pour veiller à ce que des améliorations soient apportées.

Adaptations et exemptions

Recommandations :

- Établir des lignes directrices fermes pour les exemptions d'élèves des évaluations communes provinciales et en surveiller la mise en œuvre pour en assurer le bon suivi.
- Explorer la faisabilité d'offrir davantage de mesures d'adaptation aux élèves qui participent aux évaluations provinciales.

- Consulter les enseignants pour établir des lignes directrices claires sur les aides pédagogiques qui peuvent demeurer ou qui peuvent être retirées ou cachées pendant les évaluations provinciales.

Participation aux évaluations nationales et internationales

Recommandation :

- Continuer la participation provinciale au Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Information et communication

Recommandations :

- Documenter tous les processus liés à l'évaluation (p. ex. l'élaboration des éléments, la construction de l'évaluation, la notation, l'analyse des données et la production de rapports).
- Élaborer et publier (au moins sur le site Web du ministère) un document-cadre, et fournir la formation interne s'y rattachant, qui comprend de l'information sur :
 - les objectifs des évaluations provinciales;
 - les différences entre les évaluations à grande échelle et en classe et la nature complémentaire de l'évaluation pour l'apprentissage, l'évaluation comme apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage;
 - l'harmonisation avec le programme d'études provincial et les recherches actuelles sur l'évaluation dans les matières données;
 - la définition du contenu du programme d'études qui sera ou qui ne sera pas évalué;
 - les mesures d'adaptation et les dispositions spéciales qui sont ou qui ne peuvent pas être fournies;
 - la façon dont les évaluations sont élaborées, administrées et notées et dont on en fait rapport.
- Élaborer un plan qui prévoit des communications régulières (et par des moyens divers adaptés aux auditoires) avec tous les intervenants sur les questions et les sujets liés à l'évaluation.

Ressources humaines

Recommandations :

- Examiner les priorités concernant les besoins en dotation de l'unité Rendement et responsabilisation du Ministère.
- Embaucher du personnel d'immersion en français pour élaborer et gérer les évaluations au primaire et à l'élémentaire.

Résumé

Les recommandations visant à continuer à faire passer les évaluations chaque année à tous les élèves et à tous les groupes, selon le modèle actuel, sont fondées sur :

- le soutien général exprimé lors des interviews, dans les groupes de discussion et dans le sondage en ligne;

- les recherches et analyses d'administrations, qui indiquent que le programme d'évaluations de l'Î.-P.-É. est conforme aux modèles adoptés par la plupart des administrations canadiennes et des pays importants à l'échelle internationale;
- la pertinence continue des objectifs initiaux du programme d'évaluations;
- les normes de pratiques exemplaires voulant que le modèle l'évaluation cadre avec les objectifs de celle-ci;
- les considérations pratiques de la perturbation scolaire, de l'erreur de mesure et du coût associé à l'échantillonnage aléatoire par rapport à l'évaluation par recensement (tous les élèves).

L'équipe d'examen de RMJ Assessment, à savoir Richard Jones, Pierre Brochu, Joanne Reid et Sandy DiLena, tient à remercier les centaines d'élèves, de parents et tuteurs, d'enseignants titulaires de classe, de directeurs d'école, d'intervenants en éducation et de citoyens de la province qui ont contribué à ce projet important.

L'examen a confirmé que le programme provincial d'évaluations communes fonctionne bien et constitue une base solide sur laquelle s'appuyer pour apporter d'autres améliorations. La mise en œuvre des recommandations et des suggestions, avec la participation de tous les intervenants, permettra d'améliorer nettement le programme d'évaluations.